



## **Politique de l'entreprise**

La direction commerciale définit la politique de l'entreprise et planifie les activités à long terme sur la base de principes environnementaux et énergétiques prenant en compte le client.

Ces principes se traduisent comme suit :

### **Politique environnementale**

Nous respectons notre environnement ; notre objectif est de respecter et de protéger les ressources naturelles.

Nous assurons le respect des engagements pris grâce à une formation active de nos collaborateurs ainsi que grâce aux plateformes « eco compliance » et « Umwelt online ».

Nous gérons nos matières premières et planifions les processus de fabrication et de conditionnement de sorte à générer uniquement des déchets et émissions inévitables d'un point de vue technique et économique lors du recyclage.

Une optimisation continue des recettes et des processus de fabrication nous permet de réduire la consommation d'énergie et de produits chimiques et ainsi de protéger les ressources naturelles.

Nous nous engageons à protéger l'environnement et à prévenir toute pollution.

La direction s'engage à assurer une amélioration continue du SGE, afin d'accroître la performance environnementale.

Les aspects environnementaux sont évalués chaque année. Les critères eaux usées, émissions de solvants, déchets dangereux, bruits et risques pour le sol font l'objet d'une surveillance permanente.

### **Politique de sécurité**

Sécurité au travail et protection sanitaire

Nous protégeons la vie et la santé de nos collaborateurs en assurant la sécurité et l'ergonomie sur le lieu de travail.

Nous prenons les mesures de sécurité qui s'imposent suite à l'évaluation des dangers, contraintes et risques. Nous implémentons des mesures et des programmes permettant de prévenir les accidents du travail.